



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Contrat d'engagement jeune

Question au Gouvernement n° 4459

Texte de la question

CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

M. le président. La parole est à M. David Corceiro.

M. David Corceiro. Ma question d'adresse à Mme Élisabeth Borne, ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion. Le Président de la République annonçait ce matin...

M. Sébastien Jumel. Sur Facebook !

M. David Corceiro. ...la mise en place du contrat d'engagement jeune, en continuité avec l'engagement dont a fait preuve le Gouvernement depuis le début du quinquennat auprès de notre jeunesse. Il s'agit d'une véritable politique de construction.

Madame la ministre, depuis son lancement, sous votre impulsion en juillet 2020, le plan « 1 jeune, 1 solution », constitue pour 3 millions de jeunes le moyen de trouver une solution, c'est-à-dire un emploi, un parcours d'insertion ou une formation. Nous ne pouvons que soutenir les mesures engagées (*Applaudissements sur les bancs des groupes Dem et LaREM*) et chacun ici sait qu'en matière de jeunesse, il n'est nullement question de dépense mais bien d'investissement dans l'avenir de la nation. Grâce aux actions du Gouvernement, le chômage des jeunes a ainsi retrouvé son taux d'avant la crise financière de 2008 ; il a baissé de 8,4 % au troisième trimestre de 2021.

Cependant, nous ne pouvons pas nous nous arrêter là. Malgré la reprise, trop de jeunes non qualifiés restent encore sur le bord de la route et ne sont pas en mesure de trouver seuls un emploi. Il y a urgence à trouver une solution rapide pour cette catégorie de jeunes. Le Gouvernement doit les accompagner et renverser les tendances, mais il doit aussi poser des conditions pour donner lieu à un système s'articulant autour d'un équilibre entre droits et devoirs.

De telles aides sont importantes ; elles peuvent changer le parcours d'une personne. Si mes parents n'en avaient pas bénéficié un jour, je ne serais pas ici pour vous poser ma question.

Madame la ministre, pouvez-vous préciser les contours de ce nouveau dispositif, les conditions dans lesquelles il sera déployé mais surtout l'accompagnement dont il fera l'objet afin d'assurer son efficacité ? (*Mêmes mouvements.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion.

Mme Élisabeth Borne, ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion. Je vous remercie de me donner

l'occasion de le dire : oui, le contrat d'engagement jeune, annonce aujourd'hui par le Président de la République et le Premier ministre,...

M. Pierre Cordier. Par un tweet !

M. Sébastien Jumel. Sur Facebook !

Mme Élisabeth Borne, ministreest une très bonne nouvelle. C'est une très bonne nouvelle pour tous nos jeunes durablement éloignés de l'emploi, car nous devons faire plus pour eux ! Le contrat d'engagement jeune engage une véritable transformation des dispositifs d'insertion professionnelle qui leur sont destinés. Il s'adresse à ceux qui ne parviendront pas seuls à trouver un emploi et qui risquent de ne pas profiter de la reprise. Pendant douze mois, ils seront accompagnés et mis en activité de manière intensive, quinze à vingt heures par semaine. *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)* Ils le seront par Pôle emploi, par les missions locales et par les associations de lutte contre la pauvreté ! L'objectif, c'est de leur permettre de choisir un métier et de se former en mobilisant les dispositifs du plan « 1 jeune, 1 solution », afin d'accéder à un emploi durable. Et pour ceux qui en ont besoin, une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois pourra être versée.

Je voudrais insister sur un point essentiel : l'engagement. La mise en avant d'une telle notion signifie que les droits – l'accompagnement intensif et l'allocation – vont avec des devoirs. Les jeunes en contrat d'engagement devront accepter de s'engager à être actifs tout au long de leur parcours.

M. Pierre-Henri Dumont. C'est un RSA !

Mme Élisabeth Borne, ministre . Vous avez rappelé les très bons résultats du plan « 1 jeune, 1 solution » ; le contrat d'engagement jeune tire parti des enseignements de ce plan, en proposant des parcours permettant de mobiliser toutes les solutions qui ont fait leurs preuves.

Enfin, je le répète : non seulement nous continuons sur la lancée du plan « 1 jeune, 1 solution », mais nous renforçons les moyens permettant d'accompagner encore mieux les jeunes les plus éloignés de l'emploi. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.)*

Données clés

Auteur : [M. David Corceiro](#)

Circonscription : Val-d'Oise (6^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4459

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Travail, emploi et insertion

Ministère attributaire : Travail, emploi et insertion

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 novembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 novembre 2021](#)